



Bras

VOS QUESTIONS, 

COMITÉS DE QUARTIER

 NOS RÉPONSES...



RÉUNION DE QUARTIER DU 17 MAI 2023

- **Les travaux du parking paysager et du belvédère seront finis quand ?**

Suite à un décalage d'altimétrie entre le projet et la réalisation, nous avons dû effectuer des travaux de maçonnerie sur le mur du belvédère. Suite aux conflits actuels, l'acheminement des pierres de couverture est retardé. Dès la réception des pierres, les travaux sur le parking et sur le belvédère seront entrepris.

- **L'entretien des espaces verts du lotissement des templiers n'est pas réalisé par le service technique mais par les riverains, pourtant ce lotissement est devenu communal.**

L'entretien et l'embellissement du village est un objectif commun et nous encourageons ses initiatives des riverains qui entretiennent les parties collectives.

- **La propreté du village et notamment de la rue de l'égalité n'est pas réalisé assez régulièrement par les services de la commune**

Comme évoqué en réunion, nous subissons de nombreuses incivilités (déjection canine, dépôt sauvage, etc..). Non seulement, ces actes mobilisent fortement les services techniques mais dégradent le bien vivre dans notre commune. Nous faisons au mieux pour maintenir un village propre mais nous comptons sur tous pour nous aider dans cet objectif.

- **Pourquoi la balayeuse ne passe pas plus souvent ? Et lors de son utilisation, seulement la voirie est balayée**

La balayeuse a été réparée et elle sera utilisée plus régulièrement. L'entretien des trottoirs se fera désormais en même temps.

Pour rappel, nous attirons également l'attention que l'entretien des trottoirs incombe à chaque propriétaire.

- **Avec la fermeture de parking de la coopérative, le trottoir a également été condamné.**

Le trottoir sera rétabli.

- **Le stationnement en zone bleue devant la coiffeuse n'est pas respecté.**

Ce point est déjà très contrôlé par la police municipale et des verbalisations régulières sont effectuées. Nous resterons très vigilants au respect de ce stationnement.

- **Le stationnement sur la place du 14/07 est complètement anarchique, cela perturbe fortement l'accès à la rue de la république et à la traversée du village.**

Malgré nos sensibilisations, ces mauvais comportements perdurent. Quand la police municipale est présente, pas d'incivilité mais les autres missions de ce service ne permettent pas d'assurer une présence quotidienne. Nous avons étudié la verbalisation par caméra mais la législation ne permet pas de verbaliser par enregistrement.

Dès la fin des travaux, nous essayerons de mieux faire respecter cette espace.

- **On constate que le sens interdit de la rue Emiles Combes n'est pas respecté et une vitesse excessive.**

Effectivement et malgré notre présence et nos repressions, ces incivilités perdurent. La police municipale reste vigilante et continuera les surveillances.

- **Du fait des travaux et de la circulation, les chemins des aires neuves et des crêtes se sont fortement détériorés**

En effet, même si ce n'est pas signalé, ces chemins sont utilisés comme déviation par un grand nombre de véhicule. Par conséquent, une réparation sera effectuée par la municipalité à la fin des travaux.

- **On constate une vitesse excessive rue de l'égalité. Est-il possible d'installer des ralentisseurs au niveau des poubelles.**

Cette rue reste très étroite et en impasse. Nous ne sommes pas favorables à installer des ralentisseurs qui provoquent d'autres nuisances (bruit - obstacle aux écoulements des eaux).

- **L'installation du feu route sur l'ancien chemin du Val à Saint Maximin est une très bonne idée. Nous félicitons cette installation.**

Merci pour ce retour positif.

- **Dans le parking paysager, des arbres ont été implantés très proches du canal d'irrigation. N'y a-t-il pas un risque ?**

Suivant le spécialiste, ces implantations ne présentent aucun risque. Pour plus de sécurité, une protection contre les racines sera mise le long du canal et ainsi les guider dans une autre direction.

- **Est-il prévu l'implantation d'arbres dans le projet de réaménagement du centre-village ?**

Il est prévu l'implantation de nouveaux arbres dans le parking paysager et dans la rue Jean Jaurès. Par contre, dans la rue H. Fabre, il n'y avait pas d'espace suffisant pour en planter.

- **Le chemin en bord de rivière sera toujours ouvert à la circulation après les travaux ?**

Non ce chemin sera rétabli en voie verte (piéton et vélo).

- **On constate que le point de collecte des déchets de la rue E. Combes n'est pas respecté (gravats, bois, etc.). De plus, sur ce site, le nombre de conteneurs est insuffisant que ce soit en ordures ménagères ou en emballage.**

On déplore cette attitude et la feignantise de ne pas se rendre à l'espace tri.

Depuis les travaux et les déviations, les habitudes de dépôts de déchets sont perturbées. Dès la fin des travaux, nous demanderons au Sived NG de contrôler le taux de remplissage et d'ajuster le nombre de conteneur au besoin du quartier. Pour les incivismes, des contrôles seront établis avec des verbalisations si nécessaire.

Nous allons également fabriquer des panneaux de sensibilisation sur les sites les plus sensibles.

- **Suite aux travaux de la phase 1, la solidarité et les relations entre voisins ont été renforcées. Il a donc été créé un Comité d'Intérêts de Quartier (CIQ) afin d'entretenir les relations après les travaux.**

Les élus attachent beaucoup d'importance à la participation citoyenne et nous sommes ravis de cette initiative et qu'un comité de quartier ait été créé.

- **Est-il possible de prolonger l'éclairage public jusqu'à 23h30 voire minuit ? Par contre, le matin, il n'y a pas forcément de besoin. Est-il prévu un passage en LED ?**

Notre volonté était aussi bien écologique qu'économique. Nous avons donc fait ce choix d'horaire qui répond à la majorité des déplacements. Par contre pour le matin, il était essentiel de couvrir les déplacements des collégiens et lycéens pour le bus de 7h, c'est pourquoi l'éclairage est maintenu à partir de 6h du matin.

Il est bien prévu de modifier progressivement tous nos lampadaires en les passant en technologie LED et en modifiant ceux de type «boule» afin d'orienter le flux lumineux uniquement vers le bas et ainsi lutter contre la pollution lumineuse.

Afin d'aller plus loin, la municipalité a lancé une étude pour une production électrique avec du photovoltaïque en toiture et ainsi bénéficier d'une autoconsommation sur nos bâtiments communaux.

- **Nous avons constaté la disparition des bornes kilométriques dans la rue H. Fabre et O. Gérard. Avez-vous prévu de les repositionner ?**

Nous allons demander aux entreprises de les repositionner.

- **Est-il envisagé d'installer des panneaux en entrée de commune pour informer de la mise en place de l'extinction de l'éclairage public ?**

Nous ne sommes pas favorables à multiplier les panneaux en entrée de commune.

- **Avez-vous trouvé un nouveau médecin ?**

Malheureusement non. La commune a investi dans un cabinet médical communal et malgré des loyers faibles voir nuls, aucun médecin n'a répondu à nos annonces.

Toutefois, le docteur Brancato continuera à suivre sa patientèle sur son cabinet à Trets et poursuivra des visites à domicile sur Bras pour les patients bénéficiant d'un maintien à domicile.

Nous poursuivons nos recherches et le local sera réservé à cet usage.

- **Le parking Octave Gérard est dégradé avec des trous.**

Des réparations ont déjà été effectuées juste après la fête du printemps.